

Image not found or type unknown



Procès verbal de difficultés

Par **DUTEUIL**, le **17/03/2011** à **15:21**

Bonjour,

On doit établir un procès verbal de difficulté avec mon avocate car le notaire ne peut pas faire la liquidation partage après le prononcé du divorce. Comment ça se passe ?
merci

Mme Duteuil